

PREPAREZ VOUS A TRAVAILLER POUR EUX

Cliquer pour avancer

***Faites passer cette info
à tout votre carnet d'adresses.***

Il faut que ça se sache !!!!!

**La plupart des médias
n'en parlent pas !!**

Silence total du côté des télévisions,
radios ou des autres journaux,
habituellement pressés de
dénoncer les parachutes en or
de certains grands patrons
(Certes avec raison).

Pourquoi se taisent-ils sur cette affaire ?

**Sans doute parce que cette loi
a été votée en douce,
par tous les groupes politiques,
UMP, PS, UDF et PCF,**

**qui savent parfaitement s'entendre
lorsqu'il s'agit de s'octroyer
des avantages sur le dos des Français.**

Repris sur RMC par JJ BOURDIN
qui souligne que nos élus
de la gauche à la droite
sont tous d'accord.

C'est quoi ?????

**La nouvelle
indemnité chômage**

Pour les députés !

**L'information sur la nouvelle
indemnité « chômage » des députés
a été relevée par :
le Canard Enchaîné
puis reprise et précisée par
le Midi Libre**

**Curieusement,
ce sont les seuls médias
à en avoir parlé.**

Pour chaque député non réélu,

les Français devront payer

sur 5 ans : 417.120 euros,

soit 60 mois x 6952€.

Mais pourquoi 5 ans ?

**C'est précisément le temps
d'une alternance législative.**

Pour un Député en fonction
son indemnité mensuelle est à ce jour,
selon info sur le site
« Assemblée nationale »
de : 5177,66 € NET
Soit : 6952,91 € brut

**Ce vote est intervenu au moment
où les candidats dénoncent
le train de vie dispendieux de l'Etat !
et nous parlent
des efforts que devront consentir
les Français pour réduire la dette**

Jean-Louis Debré nouveau président du conseil constitutionnel

a fait un joli cadeau à ses amis députés
de tous les partis !

Avant de quitter son perchoir,
Jean-Louis Debré a fait voter à l'unanimité
et dans le silence complet,

une loi

pour que désormais,

un député non réélu touche

pendant 60 mois au lieu de 6 mois

Bien entendu, de plus, cette généreuse
"indemnité chômage"
est totalement inconditionnelle,
et l'heureux bénéficiaire
de cette jolie rémunération de 5 ANS
n'est tenu à aucun engagement.

comme par exemple : justifier

- de la recherche d'un nouvel emploi
- d'une visite mensuelle à l'ANPE,
- d'une activité justifiant
cette «Aide Sociale»

Bref, tout ce qui est demandé à des
chômeurs ordinaires.

Ces indemnités ont été attribuées
aux députés
et définies par l'ordonnance n° 58-1210 du
13 décembre 1958.

L'indemnité de base est calculée par
référence au traitement
des fonctionnaires occupant
des emplois de l'État
classés dans la catégorie présentement dite
hors échelle.

Elle est égale à la moyenne
du traitement le plus bas
et du traitement le plus élevé
de cette catégorie,
ce qui correspond
au traitement d'un conseiller d'État
ayant moins d'une année d'ancienneté
dans son grade.

comme pour les fonctionnaires,
S'y ajoute:

l'indemnité de résidence,
au taux de 3 %.

complétée par
l'indemnité dite de fonction".

Selon l'article 2 de l'ordonnance précitée:

Le montant de cette indemnité de fonction
est égal

au quart du montant

de l'indemnité parlementaire

(indemnité parlementaire proprement dite
majorée de l'indemnité de résidence).

les indemnités mensuelles brutes
sont donc les suivantes :

Indemnité de base :

5 400, 32 €.

Indemnité de résidence (3 %) :

162, 01 euros

Indemnité de fonction (25 % du total) :

1390, 58 €.

Soit brut mensuel 6 952,91 euros

Retenues obligatoires devant
être déduites du brut mensuel
+ diverses retenues :

**Cotisation à la caisse des pensions
pendant les 15 premières années
du mandat : 1153,08 €.**

***Contribution exceptionnelle de
solidarité : 55,62 €. C. S. G.***

**Contribution au remboursement
de la dette sociale : 539,55€.**

***Cotisation au fonds de garantie de
ressources : 27,00 €.***

**Soient net mensuel
5177,66 euros.**

**Chaque député non réélu
coûte donc aux Français**

417.180 €uros brut sur 5 ans !

Sans parler
de ce qu'il leur coûtera " à vie " !

A l'issue des 5 ans d'indemnités,

les députés non réélus
percevront **à vie** 20 %
de ce traitement
soient **1390 €** par mois.

**Evidement
aucun parti n'a protesté,
vu que tous bénéficient
des largesses de M. Debré.**

**Voilà de quoi crève la République,
de la corruption de ses élites**

Alors, faites des efforts.

Travaillez pour payer des impôts
qui serviront à payer

les "golden parachute"
de nos députés.

**Si vous êtes scandalisé
et refusez d'être pris
pour un C....,**

**Diffusez au moins ce message.
Sinon contentez-vous de payer !**